	
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-3-73 494043

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

30 Francs
N° I50 - MARS I973
AUDE - GARD

Supplément à l'intention des cultivateurs de Colza
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

MELIGETHES

Les postes de piégeage installés dans les zones de cultures du Colza (I4 dans le département de l'Aude, 8 dans celui du Gard) fonctionnent depuis le début du mois de février. Des captures d'insectes ravageurs du colza sont observées régulièrement (charançon de la tige, charançon des siliques, etc...) mais leur petit nombre ne rendait pas nécessaire jusqu'à maintenant la réalisation de traitements.

Par contre, dans les cultures où la présence de méligèthes serait observée, le traitement deviendra indispensable lorsque l'on observera plus de 2 insectes (en moyenne) par plateau floral de 15 à 20 mm de diamètre.

Utiliser : L'Endosulfan, le Lindane, le Malathion, le Méthidathion, le Parathion, la Phosalone, le Toxaphène, le Polychlorocamphane , aux doses homologuées.

Les Ingénieurs ,

P.CHRESTIAN - L.L.TROUILLON

L'Inspecteur, Chef de Circonscription : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Tirage du 23 mars I973 : I450 exemplaires.

